

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, octobre/novembre 2015

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 7 août 2015 à 17 heures, salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt !

Assemblée générale ordinaire du vendredi 7 août 2015 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à cette assemblée générale 2015.

La séance est ouverte à 17 heures 10, par Jean-Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA, Monique GRAS et Messieurs Jean-Louis DESVIGNES, Pierre GALABERT, Jean TROUCHAUD, Gérard CABIE.

Excusés : Anne et Jean-Marie CAILLE, Paulette FERRIER, Raymond DE ROBERT, Laurent VIALA.

Monsieur Rémy MENVIEL, Maire, et Madame Marise FOUANT, 1ère adjointe, tous deux également membres de l'association, assistent à notre assemblée.

Au total 17 personnes sont présentes et 49 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 115 (142 au jour de la rédaction de ce compte-rendu), l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Rapport moral, d'activité et perspectives

A l'initiative de Laurent VIALA et avec l'association « Lou Gagnous », nous avons organisé le 21 mars dernier une journée (grosse demi-journée en réalité) de travail de débroussaillage, nettoyage, etc. sur place : nous étions une dizaine bien équipés de tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, sécateurs et autres outils, et le résultat a été spectaculaire, même si déjà aujourd'hui il y a eu pas mal de « repousses ». Le travail s'est terminé par un casse-croûte convivial et sympathique.

Il faudra recommencer bientôt et s'y tenir chaque année pour une ou deux demi-journées pour pouvoir maintenir les abords propres.
Un grand merci à tous les participants !

Nous avons relancé cet hiver la Fondation RTE pour le versement du solde de la subvention : Ce qui a été fait à hauteur de 8 100 euros (nous n'avons pas pu obtenir la totalité des 10 000 euros, car nous n'avons pas produit un complément de factures acquittées correspondant précisément à des travaux d'étanchéité pour ces 10 000 euros, ce qui était exigé dans notre dossier (les travaux ayant finalement coûté un peu moins que prévu);
Mais c'est donc une aide conséquente d'un total de 18 100 euros que nous avons obtenue, et nous avons renouvelé nos remerciements aux responsables de la Fondation RTE.

L'étanchéité du bassin reste satisfaisante. Seulement un peu d'humidité dans la « goulette » qui longe le mur intérieur du moulin supérieur, mais le bassin reste plein en permanence !
Seule la vanne d'entrée d'eau dans le moulin fuit encore ; il nous faut régler cette question.

Manifestez-vous si vous êtes intéressés par l'aspect technique du fonctionnement du moulin (devenir un meunier...), et à bientôt sur place !

De même pour ce qui concerne les classeurs des photos de la restauration réalisés par Jacques Bonnefille qu'il nous faut compléter et reproduire, dès que possible.

Les cartes postales sont toujours disponibles : réalisées à partir de photos de tableaux du moulin peints sous trois angles différents, par trois artistes talentueux ; notre offre est ainsi bien complétée.

Il y a eu cette année entre 130 et 150 visites (recensées) du moulin, assurées par Mireille Viala ou bien par Annie ou Luc Ternisien ; Ce qui donne un bilan comparable à celui des années précédentes. Certains visiteurs ont encore cette année mentionné l'excellence du site Internet. Pierre Galabert pose la question du flux des visites au cours de l'année, Mireille Viala répond : c'est très variable même en période hivernale, et bien réparti tout au cours de l'année, mais c'est surtout au printemps (scolaires) et à l'occasion des journées du patrimoine que l'on note le plus de demandes.

La journée du 14 juillet, avec son traditionnel casse-croûte offert sur place par les chasseurs à la fin de leur ballade, s'est bien déroulée ; merci à tous !

Notre objectif reste bien sûr, toujours, de faire tourner le moulin comme des « pros », et de produire notre farine !

Jean-Louis Desvignes termine son exposé en remerciant encore tous les participants et particulièrement Eric Kiennemann pour le site Internet.

Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Il est présenté par Hélène Aubel, trésorière :

- Dépenses (pour 2014) : papeterie timbres : 51, 48 euros ; taxe de tenue de compte La Poste : 24, 00 euros, assurance RC de l'association par l'intermédiaire de la FFAM : 294, 00 euros ; remboursement emprunt : 1 800, 00 euros.
- Recettes (2014) : 2 228, 00 euros d'adhésions et petits dons, cartes postales, visites payantes...
- Et début 2015 : 8 113, 72 euros du solde de la subvention RTE.
- Avoirs (au 31/7/2015) :
 - o 8 279, 22 euros sur le compte courant
 - o 7 289, 37 euros sur le livret A.

Les comptes sont donnés ici de manière succincte mais ils sont disponibles en détail. Après quelques échanges, approbation des comptes, affectation du résultat : report à nouveau, quitus, le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. De vifs remerciements sont adressés à la trésorière.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

Renouvellement des membres du CA

Sont renouvelables cette année : Claudine Bonnefille et Laurent Viala.

Gérard Cabié, présent à l'assemblée, exprime le souhait de rester membre du CA.

Le CA pourra le coopter à nouveau lorsque sa candidature sera validée après régularisation de sa cotisation. L'AG 2016 pourra entériner cette décision.

Le renouvellement des autres membres (Claudine Bonnefille et Laurent Viala) est proposé à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Voir en annexe la composition actualisée, à ce jour et pour 2015/2016, du bureau.

Il est proposé la diffusion d'un entrefilet dans le bulletin municipal invitant toutes les personnes intéressées par le moulin à se manifester, à adhérer à l'association, et à faire acte de candidature au CA, notamment, mais pas seulement, dans un souci de « rajeunissement » de notre association !

Bien entendu tous les nouveaux venus à Cognac sont cordialement sollicités !

Remerciements à tous.

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, perspectives

Le tarif des visites est maintenu : 2 euros par personne et 1,50 euros /pers dans un groupe de 10.

Des visites sont proposées l'été le samedi à 10h30 à partir de marché de Cognac.

En dehors de ces créneaux, elles se font sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88
- Café de Cognac : 04 66 85 28 84 - Mireille Viala : 09 67 06 38 58.

Assurance RC de l'association, par l'intermédiaire de la FFAM : que couvre-t'elle précisément, sommes-nous correctement assurés pour nos diverses activités ? La question est posée. Il nous faut relire le contrat et vérifier auprès de Mme Bouchard de la FFAM ; à suivre.

La visibilité et la signalétique du moulin : elle est à améliorer. Il s'agit surtout de refaire le panneau au bord de la route, et pour cela prendre contact avec M. Laurent Descamps (ex subdivision DDE au Vigan) pour savoir ce que l'on peut faire.

La notoriété : reprendre contact avec les OT de Lasalle et de Saint Hippolyte de Fort. Des efforts sont à faire également à Quissac, notre nouveau chef-lieu de canton, et au niveau de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire prend la parole et réitère la suggestion d'une journée autour du moulin : le faire fonctionner, mais avant ça, planter des céréales sur la commune, et organiser une journée de récolte.

Il nous assure également que l'organisation d'un prochain **chantier d'insertion** est possible, pour 2 ou 3 jours le cas échéant ; Cela représenterait la participation communale à l'entretien du site du moulin. L'association serait alors sollicitée pour indiquer les travaux à réaliser en priorité. A suivre.

Claudine Bonnefille pose alors la question des **déchets végétaux** (qu'en faire, à brûler ?) : M. le Maire indique qu'il existe sur la commune un site, route de Bouzanquet, où l'on peut aller jeter les végétaux.

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et aussi nos futurs adhérents) qui disposent d'une **adresse électronique** peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président qui est désormais : **jldesvignes@orange.fr**). Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite.

Rappel :

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, et toujours en place mais elle a une nouvelle définition et une nouvelle adresse Internet : http://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h30.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
 Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailleur, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2015

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2014, renouvelable en 2017
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2015 renouvelable en 2018
- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2013, renouvelable en 2016
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2014, renouvelable en 2017
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2014, renouvelable en 2017
Lascamps, 30460 COGNAC
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2014, renouvelable en 2017
Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Cognac
- Membres du bureau :
 - Jean-Marie CAILLE réélu en 2013 renouvelable en 2016
 - Raymond DE ROBERT, réélu en 2014, renouvelable en 2017
 - Paulette FERRIER, réélue en 2013, renouvelable en 2016
 - Pierre GALABERT, réélu en 2013, renouvelable en 2016
 - Monique GRAS, réélue en 2014, renouvelable en 2017
 - Jean TROUCHAUD, réélu en 2014, renouvelable en 2017
 - Laurent VIALA, réélu en 2015, renouvelable en 2018.
 - Gérard CABIE (à confirmer)